

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

A retourner accompagnée des pièces justificatives demandées (3 possibilités)

- Prise de rendez-vous sur [www.gareoult.fr](http://www.gareoult.fr)
- Envoi par mail à [familles@gareoult.fr](mailto:familles@gareoult.fr)
- Par courrier à Mairie de Garéoult – Service Affaires Scolaires – 16 pl. de l’Eglise – 83 136

**Garéoult**

**VOUS ETES DANS L’UN DES CAS SUIVANTS** (cochez la case correspondante): Mon

enfant est né en 2018, il entre en Petite Section /Ecole MATERNELLE

Mon enfant entre en Cours Préparatoire / Ecole ELEMENTAIRE

Je souhaite mettre en place ou renouveler un PAI pour mon enfant

Mon enfant intègre la Classe ULIS

J’emménage à Garéoult en cours d’année, je fournis le **certificat de radiation** délivré par la dernière école fréquentée par mon enfant

**VOTRE ENFANT :**

**Nom et Prénoms :** .....

**Né(e) le** ..... **à** .....

Cas particuliers à signaler à la Collectivité :    oui            non

PAI Médical            PAI Alimentaire            Autres : .....

A titre informatif (\*), il sera :            Demi-pensionnaire            Externe

(\*) Cette information **ne constitue pas** une inscription au Restaurant Scolaire

**VOUS :**

**Père :**

Nom Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Tél. : .....            Mail : .....

**Mère :**

Nom Prénom : .....

Nom de Jeune Fille : .....

Profession : .....

Adresse (si différente) : .....

Tél. : .....            Mail : .....

## Autres :

Si l'enfant est placé dans une famille d'accueil : Joindre l'attestation du service d'Aide Sociale à l'Enfance


Nom Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Tél. :..... Mail : .....

Lien avec l'enfant : .....

 **JUSTIFICATIFS A JOINDRE** en version papier ou format jpg ou pdf par mail  
*si RdV munissez-vous d'un masque*

### **Attention ! Seuls les dossiers complets seront traités**

1- Copie intégrale du livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant avec filiation

2- Copie de la pièce d'identité du ou des responsables légaux (*Carte d'identité ou Passeport*)

- En cas de divorce ou séparation, joindre une copie intégrale du jugement de divorce ou de la décision du Juge aux Affaires familiales accompagnée d'une autorisation parentale du parent non hébergeant pour l'inscription de son enfant à l'école de Garéoult.


- En cas de garde alternée, joindre un accord écrit des 2 responsables légaux, indiquant l'adresse à prendre en compte (celle du père ou de la mère) pour justifier le choix de l'école.

3 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois - sont acceptés : Facture EDF , GDF ou de Téléphone fixe, Quittance de Loyer ou contrat de location

**Si l'enfant et son responsable légal sont hébergés par un tiers, les 4 pièces supplémentaires suivantes sont à fournir :**

- Attestation sur l'honneur d'hébergement établie par l'hébergeant
- Copie recto/verso d'une pièce d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de domicile récent de l'hébergeant
- Document administratif au nom de l'hébergé mentionnant l'adresse de l'hébergeant

4 – Copie de la page des vaccinations obligatoires du carnet de santé de l'enfant

 **Votre enfant fait sa rentrée à l'Ecole Maternelle Marie Chabaud**

**Mme Catoire-Huc, Directrice de l'école communique :**

La rentrée des **PETITES SECTIONS uniquement** se déroulera de façon échelonnée à 9H et 10H30 le jeudi 2 septembre 2021. Si le protocole sanitaire le permet, les parents qui le souhaitent pourront accompagner leurs enfants.

Nous vous remercions d'éviter si possible la Restauration Scolaire et la sieste pour ce premier jour d'école.

Veillez préciser le créneau horaire que vous choisissez pour la rentrée de votre enfant :

**9H à 10 h15**

**10h30 à 11h45**

**Une brochure de présentation de l'école maternelle et un mot d'informations seront envoyés par mail à tous les nouveaux parents.**